



Améliorer la gestion budgétaire des programmes internationaux

Questions relatives aux termes de référence publiés le 14/04/2020 sur le site de Coordination SUD ([lien](#)) :

1. Nous aurions aimé avoir des précisions sur le profil du ou des consultants que vous recherchez. Souhaitez-vous qu'il ait d'ores et déjà une bonne connaissance de votre organisation au-delà des critères que vous énoncez dans votre cahier des charges ?
Nous recherchons des profils qui ont une bonne connaissance de la gestion financière de programmes internationaux dans les domaines humanitaires ou du développement. Une expérience auprès d'organisations fonctionnant comme nous au sein d'une fédération représente un avantage certain et une connaissance spécifique de SOS Villages d'Enfants et de son fonctionnement serait un atout.
2. Pour l'analyse des offres avez-vous identifié une pondération de ces critères liés aux moyens humains ?
Les expériences et compétences sont évaluées avec un coefficient 2, tout comme la compréhension des TDR et la méthodologie de l'accompagnement.
3. Afin de couvrir le champ d'investigation prévu dans le cahier des charges et compte tenu du budget indiqué, prévoyez-vous des ressources internes à l'association mobilisables pour la mission, notamment pour la collecte d'informations ?
La contrôleuse de gestion des programmes internationaux de SOS Villages d'Enfants France suivra cette étude et mobilisera en fonction des besoins les collègues des différentes directions. Nous prévoyons en interne, 3 jours par mois pour le suivi de cette étude.
4. Les ONG Françaises ou internationales utiles au benchmark sont-elles déjà identifiées ?
Non, des propositions des prestataires sont attendues. SOS Villages d'Enfants France pourra néanmoins proposer quelques organisations.
5. La mission contient une dimension liée à l'analyse des systèmes d'informations, des outils possibles. Cette analyse souhaitée est-elle principalement fonctionnelle ou comprend-t-elle également les aspects de compatibilité et faisabilité technique compte tenu des systèmes d'informations existant au sein de SOS VILLAGES D'ENFANTS ?
Nous attendons des prestataires une analyse de la faisabilité technique afin de répondre à la demande de mise en place d'outils de gestion prévue dans le cadre de cette prestation.
6. Est-il attendu de la mission la mise en place d'un outil comptable ?
Nous attendons de la mission la mise en place d'outils (ou l'adaptation des outils existants) permettant de répondre à nos enjeux (exposés dans les TDR) sans changer les logiciels comptables en place (Sage pour SOS France et Navision pour ses partenaires).

7. Le temps de la mission semble court pour mettre en œuvre la partie « déploiement des logiciels ». On ne peut pas savoir avant le diagnostic combien de temps sera nécessaire pour mettre en œuvre chaque recommandation.

Cette mission entre dans le cadre du dispositif FRIO et nous avons donc une limite de temps à respecter (Février 2021). Néanmoins, nous restons à l'écoute des propositions des prestataires et les invitons à préciser dans leurs offres les éventuelles adaptations qui pourraient s'avérer nécessaires pour répondre aux objectifs de la mission.

Paris, le 20 Mai 2020.